

2028 Investment Grade Bond Trust

États financiers semestriels non audités – 2026

Au 30 juin 2026 et pour le semestre clos à cette date



2028 Investment Grade Bond Trust

États financiers semestriels non audités

30 juin 2026

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	2
États de la situation financière (non audité)	3
États du résultat global (non audité).....	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité).....	5
Tableaux des flux de trésorerie (non audité).....	6
Annexe du portefeuille (non audité).....	7
Notes annexes (non audité) – 30 juin 2026.....	9
Renseignements généraux.....	24

2028 Investment Grade Bond Trust

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire ») est responsable des états financiers semestriels non audités de 2028 Investment Grade Bond Trust (le « Fonds ») ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers semestriels non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers semestriels non audités.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt de ses porteurs de parts.

Respectueusement,



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 28 août 2026

2028 Investment Grade Bond Trust

États de la situation financière (non audité)

	Notes	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
ACTIF			
Actifs courants			
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	5, 6	60 575 253	58 090 979
Créances à recevoir d'institutions financières		—	526 322
Trésorerie		28 528	28 295
Souscriptions à recevoir		—	4 304
Intérêts à recevoir et autres créances		423 053	387 763
Total de l'actif		61 026 834	59 037 663
PASSIF			
Passifs courants			
Marge		19 074 273	18 295 668
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5, 6	202 470	285 415
Créditeurs et charges à payer		33 560	4 610
Distributions à payer		534 764	—
Frais de gestion à payer	6, 9, 10	48 470	71 712
Taxe de vente harmonisée (« TVH ») à payer		9 233	7 396
Total du passif		19 902 770	18 664 801
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		41 124 064	40 372 862
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie F		41 124 064	40 372 862
		41 124 064	40 372 862
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie			
Catégorie F	7	3 819 744	3 778 044
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie F		10,77	10,69

Approuvé par Next Edge Capital Corp.,



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

États du résultat global (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	Notes	2026	2025
Produits			
Produits d'intérêts aux fins de distribution		1 366 899	1 276 718
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		(23 799)	139 980
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	6	571 894	297 938
Profit net (perte nette) réalisé sur les placements		548 095	437 918
Total des produits (de la perte)		1 914 994	1 714 636
Charges			
Frais de gestion	9, 10	143 673	133 353
Charge d'intérêts		280 371	292 944
Frais d'administration	9, 10	—	96 265
Coûts liés à la communication de l'information aux porteurs de parts		6 353	3 400
Honoraires d'audit		43 703	42 555
Droits de garde		1 919	2 334
Honoraires juridiques		30 577	37 590
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	6 062	6 288
Taxe de vente harmonisée		25 951	37 164
Coûts de transaction		72	343
Total des charges		538 681	652 236
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
		1 376 313	1 062 400
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie F ¹		1 376 313	1 062 400
		1 376 313	1 062 400
Nombre moyen de parts en circulation			
Catégorie F ¹		3 818 013	3 648 353
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie F ¹		0,36	0,29

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2026	2025
<u>Catégorie F¹</u>		
Au début de la période	40 372 862	38 565 922
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 376 313	1 062 400
Produit et contrepartie au titre de l'émission de parts	449 279	1 422 480
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(4 862)	(816 381)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 069 528)	(1 026 506)
À la fin de la période	41 124 064	39 207 915

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 376 313	1 062 400
Ajustements de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	420 001	2 416 695
Variation des créances à recevoir d'institutions financières	526 322	—
Achat de placements	(2 439 125)	(3 605 100)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés	(571 894)	(297 938)
(Profit net) perte nette réalisé à la vente de placements et de dérivés	23 799	(139 980)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir et autres créances	(35 290)	(70 164)
Augmentation (diminution) des autres créditeurs et des charges à payer	7 545	15 794
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(692 329)	(618 293)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(534 764)	(504 706)
Produit de l'émission de parts rachetables	453 583	1 413 957
Montant payé au rachat de parts rachetables	(4 862)	(816 381)
Augmentation (diminution) de la marge	778 605	525 423
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	692 562	618 293
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	233	—
Trésorerie au début de la période	28 295	—
Trésorerie à la fin de la période	28 528	—
La trésorerie se compose de ce qui suit :		
Dépôt en trésorerie auprès d'institutions financières	28 528	—
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus (payés)	1 051 238	913 610

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Annexe du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2026

	Taux d'intérêt nominal	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations canadiennes (109,7 %)					
Fonds de placement immobilier Allied	3,131 %	15 mai 2028	2 500 000	2 243 375	2 470 878
Banque de Montréal	5,625 %	26 mai 2082	1 000 000	952 500	1 015 039
Banque de Montréal	7,325 %	26 nov. 2082	1 500 000	1 500 000	1 564 929
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,700 %	27 juill. 2081	1 250 000	950 500	1 243 741
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,000 %	28 janv. 2082	2 000 000	1 784 225	2 002 598
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,150 %	28 juill. 2082	1 470 000	1 455 046	1 516 027
Banque canadienne de l'Ouest	5,937 %	22 déc. 2032	1 000 000	996 450	1 037 466
Central 1 Credit Union	4,648 %	7 févr. 2028	1 000 000	976 500	1 018 346
Corus Entertainment Inc.	5,000 %	11 mai 2028	325 000	215 922	99 125
Enbridge Inc.	6,625 %	12 avr. 2078	1 000 000	985 480	1 045 811
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,441 %	9 févr. 2029	1 000 000	999 930	1 032 148
Great-West Lifeco Inc.	3,600 %	31 déc. 2081	1 750 000	1 442 875	1 721 557
Honda Canada Finance Inc.	1,646 %	25 févr. 2028	1 500 000	1 364 560	1 466 483
Inter Pipeline Ltd.	6,625 %	19 nov. 2079	1 500 000	1 416 825	1 579 468
Keyera Corp.	6,875 %	13 juin 2079	1 500 000	1 445 475	1 597 470
Banque Laurentienne du Canada	5,095 %	15 juin 2032	2 000 000	1 909 110	2 020 216
Banque Laurentienne du Canada	7,403 %	15 juin 2081	1 400 000	1 057 100	1 421 961
Société Financière Manuvie	4,100 %	19 mars 2082	1 000 000	865 000	990 417
Société Financière Manuvie	5,883 %	19 juin 2081	1 750 000	1 422 000	1 754 009
Société Financière Manuvie	7,117 %	19 juin 2082	1 000 000	1 000 000	1 028 190
Banque Nationale du Canada	4,050 %	15 août 2081	1 000 000	918 800	1 001 252
Banque Nationale du Canada	7,500 %	16 nov. 2082	1 000 000	1 000 000	1 045 330
NFI Group Inc.	5,000 %	15 janv. 2027	1 507 000	1 296 086	1 536 989
Fonds de placement immobilier RioCan	4,628 %	1 ^{er} mai 2029	1 000 000	974 400	1 025 403
Banque Royale du Canada	3,650 %	24 nov. 2081	1 250 000	961 750	1 241 588
Sagen MI Canada Inc.	2,955 %	1 ^{er} mars 2027	1 500 000	1 377 840	1 499 606
Sagen MI Canada Inc.	4,950 %	24 mars 2081	1 000 000	945 000	947 459
SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,307 %	18 déc. 2028	1 000 000	929 120	974 755
Sollio Groupe Coopératif	5,875 %	3 nov. 2032	1 000 000	997 500	989 375
Financière Sun Life inc.	5,614 %	30 juin 2081	1 500 000	1 421 000	1 486 875
Superior Plus LP	4,250 %	18 mai 2028	1 000 000	985 900	994 383
TELUS Corp.	3,625 %	1 ^{er} mars 2028	1 000 000	968 890	1 005 033
La Banque Toronto-Dominion	3,600 %	31 oct. 2081	1 250 000	958 000	1 241 199
La Banque Toronto-Dominion	5,909 %	31 janv. 2085	500 000	485 000	508 366
Tourmaline Oil Corp.	2,077 %	25 janv. 2028	1 000 000	955 280	983 802
TransCanada Trust	4,650 %	18 mai 2077	1 000 000	912 190	1 007 601
Total – Obligations canadiennes				41 069 629	45 114 895

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2026

	Taux d'intérêt nominal	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres adossés à des créances hypothécaires canadiens (28,0 %)					
Cologix Canadian Issuer LP	7,740 %	25 janv. 2052	1 000 000	925 180	990 360
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	3,897 %	12 oct. 2026	1 000 000	930 500	999 080
Real Estate Asset Liquidity Trust	3,764 %	12 sept. 2051	1 500 000	1 411 260	1 503 075
Real Estate Asset Liquidity Trust	4,011 %	12 nov. 2052	1 821 000	1 615 955	1 812 205
Real Estate Asset Liquidity Trust	4,250 %	12 août 2053	1 000 000	908 970	997 970
Real Estate Asset Liquidity Trust	4,442 %	12 août 2053	1 500 000	1 318 500	1 495 590
Real Estate Asset Liquidity Trust	4,020 %	12 juin 2054	1 000 000	883 240	948 590
Real Estate Asset Liquidity Trust	4,455 %	12 juin 2054	1 000 000	851 400	868 290
Real Estate Asset Liquidity Trust	3,550 %	12 févr. 2055	2 000 000	1 763 000	1 882 685
Total – Titres adossés à des créances hypothécaires canadiens				10 608 005	11 497 845
Total – Obligations canadiennes et titres adossés à des créances hypothécaires canadiens				51 677 634	56 612 740
Obligations américaines (3,6 %)					
Athene Global Funding	2,470 %	9 juin 2028	1 500 000	1 371 680	1 468 208
Total – Obligations américaines				1 371 680	1 468 208
Titres adossés à des créances hypothécaires américains (3,6 %)					
Retained Vantage Data Centers Issuer LLC	5,250 %	15 sept. 2048	1 500 000	1 389 280	1 492 787
Total – Titres adossés à des créances hypothécaires américains				1 389 280	1 492 787
Total – Obligations américaines et titres adossés à des créances hypothécaires américains				2 760 960	2 960 995
Obligations étrangères (2,4 %)					
Heathrow Funding Ltd.	3,400 %	8 mars 2028	1 000 000	960 160	1 001 518
Total – Obligations étrangères				960 160	1 001 518
Total des obligations étrangères				960 160	1 001 518
Total – Obligations et titres adossés à des créances hypothécaires (147,3 %)				55 398 754	60 575 253
Plus-value (moins-value) latente des swaps (-0,5 %)					(202 470)
Total du portefeuille de placements et des swaps (146,8 %)				55 398 754	60 372 783
Trésorerie (0,1 %)					28 528
Autres actifs, déduction faite des passifs (-46,9 %)					(19 277 247)
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)					41 124 064

Plus-value (moins-value) latente des swaps

Swaps de taux d'intérêt	Unités théoriques	Date d'expiration	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Valeur du marché (\$)	Profit (perte) latent (\$)
\$ CA fixe à payer, à 3,413 %, 29 févr. 2028, BNC	(14 000 000)	29 févr. 2028	Banque Nationale du Canada	A-1	(818 119)	(818 119)
\$ CA variable à recevoir, à 3,413 %, 29 févr. 2028, BNC	14 000 000	29 févr. 2028	Banque Nationale du Canada	A-1	615 649	615 649
					(202 470)	(202 470)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (non audité) – 30 juin 2026

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

2028 Investment Grade Bond Trust (le « Fonds ») est un fonds de placement à capital fixe constitué en fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 4 décembre 2023. Le Fonds est divisé en parts de participation (les « parts ») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Avec prise d'effet le 21 décembre 2023, le Fonds compte deux catégories de parts : les parts de catégorie A et les parts de catégorie F. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

Le Fonds a pour objectifs : i) de préserver le capital et ii) de verser des distributions trimestrielles en trésorerie, en investissant surtout dans des titres de créance de sociétés. Le Fonds a commencé ses activités le 4 décembre 2023. Le Fonds investit selon ses objectifs de placement.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire »). Le dépositaire et l'agent d'évaluation du Fonds est Fiducie RBC Services aux investisseurs. L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds est Compagnie Trust TSX. Le siège social du Fonds est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4, Canada.

Les parts de catégorie F du Fonds sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « IGBT.UN ». Au 30 juin 2026, le cours de clôture de la catégorie F à la TSX était de 10,58 \$, et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie F présenté dans les états de la situation financière était de 10,77 \$.

Les états financiers semestriels ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 28 août 2026.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers semestriels ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers semestriels ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB (les « normes IFRS »). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les Normes IFRS de comptabilité, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers semestriels sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la JVRN.

Les instruments financiers peuvent comprendre des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

Classement et évaluation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions sur le classement et l'évaluation comprises dans IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il applique pour gérer ces actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et son rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement et prendre des décisions. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Plus spécifiquement, les placements, les actifs et passifs dérivés et les ventes à découvert, le cas échéant, du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement inscrits à leur juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN s'approche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, toutes les créances doivent être réglées dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut investir dans des swaps. La juste valeur des swaps négociés hors bourse est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui tiennent compte de données observables sur le marché, comme les rendements du marché, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Les variations de la juste valeur des swaps en vigueur à la date de clôture sont présentées au poste Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements des états du résultat global. Lorsque les swaps expirent ou sont conclus, le profit net ou la perte nette réalisé est constaté dans les états du résultat global, à titre de profit net (perte nette) réalisé sur les contrats de swap. Les swaps en vigueur à la date de clôture sont inscrits à l'annexe du portefeuille et présentés dans les états de la situation financière au poste Plus-value (moins-value) latente des swaps. Tout montant à recevoir (à payer) découlant du règlement de swaps est constaté dans les états de la situation financière à titre de variation quotidienne de la marge.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée au poste Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements des états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements dans les états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en bourse est établie au moyen du modèle de Black et Scholes.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une « date d'évaluation ») est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux fins des états financiers selon les normes IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés.

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Le revenu de dividendes est présenté avant les retenues d'impôt à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Les « produits d'intérêts aux fins de distribution » qui figurent dans les états du résultat global correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés au poste Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets, et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la JVRN sont présentés aux postes Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements des états du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 8.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

4. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 18 *Présentation et informations à fournir*

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La norme vise à améliorer la compatibilité et la transparence des états financiers au moyen d'un état du résultat global plus structuré. Le classement des produits et des charges du Fonds devrait être touché par ces changements, particulièrement la catégorie « exploitation ». Le gestionnaire évalue activement les répercussions d'IFRS 18 ainsi que son incidence sur les états financiers du Fonds et les informations à fournir.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers semestriels, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être significativement différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

6. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change et l'autre risque de prix). Le Fonds est également exposé au risque lié aux emprunts, au risque lié aux contreparties, au risque lié à la cybersécurité, au risque lié aux instruments dérivés, au risque lié aux titres de participation, au risque lié au partage de renseignements fiscaux, au risque lié aux lois et aux litiges, au risque de levier financier, au risque lié aux catégories multiples, au risque lié aux options, au risque lié à la volatilité des cours, au risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, au risque lié aux prêts de titres, au risque lié au secteur, au risque lié aux ventes à découvert, au risque lié aux marchés boursiers, au risque lié aux porteurs de titres importants et au risque fiscal.

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans des titres de créance au Canada, le Fonds est exposé aux risques propres au secteur des titres de créance, lesquels sont présentés ci-après. Se reporter à l'annexe du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille du Fonds peut varier en raison des opérations du portefeuille.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Obligations canadiennes	109,7 %	106,0 %
Titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	28,0 %	28,1 %
Obligations américaines	3,6 %	3,6 %
Titres adossés à des créances hypothécaires américains	3,6 %	3,7 %
Obligations étrangères	2,4 %	2,5 %
Swaps	(0,5) %	(0,7) %
Total des placements	146,8 %	143,2 %
Trésorerie	–	0,1 %
Autres passifs nets	(46,8) %	(43,3) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Banques	43,5 %	44,0 %
Titres adossés à des créances hypothécaires garantis par la LNH	28,0 %	28,1 %
Assurance	20,6 %	18,1 %
Énergie	15,1 %	15,4 %
Fiducies de placement immobilier (FPI)	11,0 %	11,0 %
Services financiers	8,4 %	8,5 %
Biens d'équipement	3,7 %	3,8 %
Titres adossés à des créances hypothécaires traditionnels	3,6 %	3,7 %
Automobiles et pièces automobiles	3,6 %	3,6 %
Services de télécommunications	2,4 %	2,5 %
Transport	2,4 %	2,5 %
Distribution et vente au détail de produits de consommation discrétionnaire	2,4 %	2,4 %
Services commerciaux et professionnels	2,4 %	–
Médias et divertissement	0,2 %	0,3 %
Swaps	(0,5) %	(0,7) %
Total des placements	146,8 %	143,2 %
Trésorerie	–	0,1 %
Autres passifs nets	(46,8) %	(43,3) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par pays	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Canada	137,2 %	133,4 %
États-Unis	7,2 %	7,3 %
International	2,4 %	2,5 %
Total des placements	146,8 %	143,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	0,1 %
Autres passifs nets	(46,8) %	(43,3) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'annexe du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Le Fonds investit principalement dans des obligations et des titres adossés à des créances hypothécaires, qui sont assortis d'une notation de première qualité attribuée principalement par Dominion Bond Rating Services, Standard & Poor's et Moody's.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Le Fonds investit également dans des swaps de taux d'intérêt. Toutes les opérations sur swaps du Fonds sont conclues avec la Banque Nationale du Canada, dont la dette à court terme a obtenu la cote de crédit de A-1 de S&P.

Les notations des titres par l'entremise desquels le Fonds est exposé au risque de crédit sont présentées ci-dessous :

Notation	% de la valeur liquidative	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
AA/Aa	14,4 %	14,8 %
A/A	31,8 %	28,5 %
BBB/Baa	68,5 %	67,9 %
BB/Ba	23,4 %	23,8 %
B/B	2,3 %	2,3 %
CC/Ca	0,2 %	0,3 %
C/C	2,1 %	2,0 %
Sans notation	6,1 %	6,2 %
	148,8 %	145,8 %

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la juste valeur des actifs et les flux de trésorerie futurs. La valeur liquidative du Fonds peut être très sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, puisque la valeur du portefeuille fluctue en fonction de ces derniers. Au 30 juin 2026, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt relativement à ses placements dans des instruments d'emprunt s'élevait à 60 575 253 \$ (31 décembre 2025 – 58 090 979 \$).

Si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou baissé de 100 points de base, en supposant que la courbe des taux évolue en parallèle, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait pu diminuer ou augmenter de 1 018 656 \$ (31 décembre 2025 – 1 023 906 \$). Le Fonds a utilisé des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie chaque jour. Le Fonds peut investir dans des placements non liquides, à condition qu'immédiatement après l'achat, un maximum de 20 % de la valeur liquidative du Fonds soit composé d'actifs non liquides. Le Fonds ne peut détenir plus de 25 % de sa valeur liquidative en actifs non liquides pendant une période de 90 jours ou plus. Si plus de 25 % de la valeur liquidative du Fonds est composée d'actifs non liquides, le Fonds effectuera, aussi rapidement qu'il est commercialement raisonnable, toutes les étapes nécessaires pour réduire le pourcentage de sa valeur liquidative composé d'actifs non liquides à 25 % de la valeur liquidative ou moins.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Au 30 juin 2026, la valeur comptable des instruments financiers à la JVRN qui ont été donnés en garantie pour le passif au titre de la marge est de 1 376 004 \$ (31 décembre 2025 – 1 373 338 \$).

30 juin 2026

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Marge	19 074 273	–	–	19 074 273
Distributions à payer	–	534 764	–	534 764
Frais de gestion à payer	–	48 470	–	48 470
TVH à payer	–	9 233	–	9 233
Créditeurs et charges à payer	–	33 560	–	33 560
Passifs financiers à la JVRN	–	–	202 470	202 470
	19 074 273	626 027	202 470	19 902 770

31 décembre 2025

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Marge	18 295 668	–	–	18 295 668
Frais de gestion à payer	–	71 712	–	71 712
Créditeurs et charges à payer	–	4 610	–	4 610
TVH à payer	–	7 396	–	7 396
Passifs financiers à la JVRN	–	–	285 415	285 415
	18 295 668	83 718	285 415	18 664 801

Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les risques de marché présentés ci-dessous comprennent des analyses de sensibilité qui montrent l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. En pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds négociés en bourse libellés en devises comme couvertures pour réduire le risque de change.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'était pas directement exposé au risque de change par l'intermédiaire de son portefeuille de placements ou de ses autres actifs (passifs) nets.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition par titre et par région de la valeur liquidative du Fonds, se reporter à l'annexe du portefeuille. La sensibilité du Fonds par rapport à l'indice de référence n'est pas incluse dans les présentes, car, du point de vue statistique, la période de négociation n'est pas assez longue pour permettre d'établir une corrélation significative entre le rendement du portefeuille de placements du Fonds et l'indice de référence pertinent.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

- Niveau 1 – les données d'entrée sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.
- Niveau 2 – les données d'entrée autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.
- Niveau 3 – une ou plusieurs données d'entrée importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	–	47 584 621	–	47 584 621
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	12 990 632	–	12 990 632
Swaps de taux d'intérêt	–	(202 470)	–	(202 470)
	–	60 372 783	–	60 372 783
31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations	–	45 259 220	–	45 259 220
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	12 831 759	–	12 831 759
Swaps de taux d'intérêt	–	(285 415)	–	(285 415)
	–	57 805 564	–	57 805 564

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des intérêts et autres montants à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements et des autres charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

7. PARTS RACHETABLES

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le Fonds a offert deux catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A et les parts de catégorie F. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 pour chaque catégorie de parts est présenté dans le tableau suivant. Aucune part de catégorie A n'a été émise, rachetée ou annulée au cours des périodes présentées.

Pour les semestres clos les 30 juin	2026	2025
Catégorie F		
Solde au début	3 778 044	3 671 744
Parts émises en contrepartie de trésorerie (se reporter à la note 11)	41 700	135 800
Parts annulées (se reporter à la note 12)	–	(80 400)
Solde à la fin	3 819 744	3 727 144

Gestion du capital

Le capital du Fonds est représenté par l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans son prospectus simplifié.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus simplifié;
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées;
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds est admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement », au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Chaque année d'imposition, le Fonds sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le « remboursement au titre des gains en capital »). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait des pertes en capital brutes de néant (2024 – 105 \$) et des pertes autres qu'en capital de néant (2024 – néant).

9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Frais de gestion annuels (% de la valeur liquidative de la catégorie du Fonds)	
Catégorie	Frais de gestion^{1, 2}
Parts de catégorie A	0,70 %
Parts de catégorie F	0,70 %

1. Majorés de la TVH applicable.

2. À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion renoncer à une partie des frais de gestion, ce qui donne lieu à une réduction des frais de gestion imputés. S'il renonce à une partie des frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps et sans préavis aux porteurs de parts ni consentement de ceux-ci.

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les « frais de gestion ») à un taux annuel maximal de 0,70 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A et les parts de catégorie F, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du paiement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits au placement des parts du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

Le Fonds est responsable de ses propres charges d'exploitation. Toutefois, le gestionnaire paie les charges au nom du Fonds et en recouvre les coûts. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges (se reporter à la note 10). Ces charges incluent, mais sans s'y limiter, les courtages, les taxes, les honoraires d'audit, les honoraires d'avocat, les frais de garde, la rémunération de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres, les honoraires du fiduciaire et les frais de dépôt, les charges d'intérêt, les frais d'administration, les frais de participation des organismes de réglementation, les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports financiers ou aux autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi qu'aux prospectus.

Le président du comité d'examen indépendant touche actuellement une rétribution annuelle de 12 000 \$, et les autres membres du comité d'examen indépendant touchent actuellement une rétribution annuelle de 9 000 \$, majorée du remboursement de leurs frais. La rétribution et les frais des membres du comité d'examen indépendant seront réglés par le gestionnaire des Fonds au prorata en fonction du temps qui a été consacré aux activités de chaque Fonds par le gestionnaire.

À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion payer la totalité ou une partie des frais supplémentaires qui seraient autrement payables par le Fonds.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le gestionnaire du Fonds est Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2026 s'est élevé à 143 673 \$ (2025 – 133 353 \$) et est présenté dans les états du résultat global, et les frais à payer au gestionnaire s'établissaient à 48 470 \$ au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 – 71 712 \$) et sont présentés dans les états de la situation financière.

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2026 est de 6 062 \$ (2025 – 14 163 \$).

c) Frais d'administration

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais d'administration payés initialement par celui-ci. Le total des frais d'administration pour le semestre clos le 30 juin 2026 s'est établi à néant (2025 – 96 265 \$), et les frais à payer au gestionnaire se chiffraient à 33 560 \$ au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 – 4 610 \$).

2028 Investment Grade Bond Trust

Notes annexes (suite) (non audité) – 30 juin 2026

11. ANNULATION DE PARTS

Le Fonds est un fonds d'investissement à capital fixe. Cependant, le Fonds entreprend un programme d'achats obligatoires sur le marché (le « PAOM ») aux termes duquel le Fonds offrira de racheter toute part de catégorie F offerte sur le marché à un prix qui correspond à 97 % ou moins de la dernière valeur liquidative par part de catégorie F. Toutefois, le nombre maximal de parts de catégorie F pouvant être rachetées dans le cadre du PAOM : i) correspond, au cours d'un mois donné, à 1 % du nombre de parts de catégorie F en circulation le premier jour de ce mois et ii) correspond, au cours d'un jour de bourse donné de ce mois, au nombre maximal de parts de catégorie F pouvant être rachetées au cours de ce mois, moins les parts de catégorie F achetées dans le cadre du PAOM avant ce jour-là au cours de ce mois, divisé par le nombre de jours de bourse restants dans ce mois, et sous réserve des modalités énoncées dans la déclaration de fiducie (comme il est défini aux présentes). Malgré le PAOM, les parts de catégorie F pourraient se négocier à un escompte important par rapport à la valeur liquidative par part de catégorie F.

Les parts rachetées dans le cadre du PAOM peuvent être appelées par le Fonds à son entière discrétion.

12. TENSIONS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Les conflits militaires en cours dans le monde continuent d'avoir une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers à l'échelle régionale et mondiale. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, l'importante volatilité des marchés, les pressions inflationnistes, l'augmentation des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des marchandises, la volatilité des taux de change et la perturbation des activités commerciales. Dans le contexte actuel caractérisé par une incertitude et une volatilité des marchés accrues, le gestionnaire continue de surveiller de près leur incidence sur les expositions au risque du Fonds.

2028 Investment Grade Bond Trust

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
18 King Street East, Suite 902
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE ET AGENT D'ÉVALUATION

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES ET AGENT DES TRANSFERTS

Compagnie Trust TSX
301 – 100 Adelaide St. West
Toronto (Ontario) M5H 4H1

www.tsxtrust.com

COURTIERS

Banque Nationale réseau indépendant
Exchange Tower, 130 King St W 3200 2
Toronto (Ontario) M5X 1J9

www.bnri.ca

AUDITEUR

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

www.deloitte.ca

CONSEILLER JURIDIQUE

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.,
199 Bay Street, Suite 4000,
Commerce Court West
Toronto (Ontario) M5L 1A9
www.blakes.com

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333 Bay Street, Suite 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6
www.fasken.com

Next Edge Capital Corp.

18 King St. E., Suite 902

Toronto (Ontario) M5C 1C4

Tél. : 416 775-3600

Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com